



ZONE DE DISTRIBUTION : CALIGNY

Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé.

Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.
Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide*.

* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

Indicateur global de qualité

B

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :
BARRAGE VISANCE, FORGE F1, FORGE F2,
MOULIN D'AUVILLIERS, RU DU VAL DE BREUIL F1,
RU DU VAL DE BREUIL F2. L'eau qui l'alimente est
d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 7583
personnes sur 8 communes (AUBUSSON,
BAZOQUE (LA), CALIGNY, CERISY-BELLE-ETOILE,
FLERS, MONTILLY-SUR-NOIREAU,
SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS,
SAINT-PIERRE-DU-REGARD). Le responsable des
installations est : « FLERS AGGLO ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
FLERS AGGLO » qui assure l'exploitation du
réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **46**
Valeur moyenne : **20,3 mg/L**
Valeur maxi : **30 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B Dépassements réguliers de la limite
réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances. La limite réglementaire est 0,5
microgramme/L pour le total des pesticides analysés et
0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de
la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut
être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **7**
Conformité : **43 %**
Nombre de substances recherchées : **323**
Valeur maxi : **0,232 microgramme/L**
(chlorothalonil r471811)
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil
r471811**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

TRIHALOMÉTHANES

A Bonne qualité

Élément d'origine industrielle ou pouvant provenir du
procédé de désinfection de l'eau. Le maximum
réglementaire est 100 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **15 microgramme/L**
Valeur maxi : **31,1 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du
robinet ne nécessite pas de
traitement complémentaire. Si vous
possédez un système de traitement
de l'eau, entretenez-le
régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **46**
Valeur moyenne : **12,8 °f**
Valeur maxi : **15,6 °f**

Édité le 27/05/2025

UDI 061000457

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>